



- Réseau de dépistage de la drosophile à ailes tachetées (DAT) : piégeage sur 5 sites.
- Degrés-jours.
- Campagne de recyclage des contenants de pesticides et fertilisants.
- Pesticides périmés et médicaments d'animaux de ferme.
- Phytotoxicité et coups de soleil.
- Documents et références.

RÉSEAU DE DÉPISTAGE DE LA DROSOPHILE À AILES TACHETÉES

Des drosophiles à ailes tachetées (DAT) ont maintenant été capturées dans tous les sites où des pièges ont été installés. Bien que la vigne ne soit pas la culture de prédilection de la DAT, il est bon de garder les yeux ouverts. En cas de doute (fruits mûrs mous avec larve blanchâtre à l'intérieur) au sujet de sa présence, n'hésitez pas à consulter votre conseiller. Vous trouverez dans l'[avertissement No 14](#) du 28 août 2014, la liste des produits homologués d'urgence jusqu'au 30 novembre 2014 dans la culture de la vigne pour lutter contre la DAT. À noter que certains insecticides efficaces contre la DAT le sont aussi contre d'autres insectes affectant la vigne.

Compilation des observations de captures de drosophiles à ailes tachetées

MRC	Date de prélèvement	Résultat	Date de prélèvement	Résultat	Date de prélèvement	Résultat	Date de prélèvement	Résultat	Date de prélèvement	Résultat	Nb semaines DAT présente
Brome-Missisquoi	30-juil	nd	06-août	0	13-août	0	20-août	0	27-août	1	1
Rouville		0		nd		0		1		1	2
Sherbrooke		nd		0		0		1		nd	1
Jardins Napierville		0		0		0		1		0	1
Outaouais		nd		0		0		1		1	2
	0 =	absente									
	1 =	présente									
	nd =	non disponible									

DEGRÉS-JOURS

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 2 septembre 2014 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 2 sept.	Gains de la semaine
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	787,2	45,1
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I.O.)	931,3	61,0
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas et Tingwick	995,2	66,4
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	919,6	54,7
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	965,3	69,1
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	942,6	67,2
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	935,2	68,2
Mauricie : Charrette, Louiseville et Saint-Alexis-des-Monts	972,7	66,7
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	1020,5	71,7
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	1035,4	73,3
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	927,6	67,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	829,0	50,1

Données provenant d'Agrométéo

CAMPAGNE DE RECYCLAGE DES CONTENANTS DE PESTICIDES ET FERTILISANTS

AgriRÉCUP, en collaboration avec l'UPA, reprend le [Programme de recyclage des contenants de pesticides et fertilisants](#) (moins de 23 litres). Vous pouvez déposer vos contenants jusqu'au 30 septembre 2014 à différents endroits. Pour connaître les sites de dépôt des contenants vides, consultez la liste sous la [carte](#) du site Internet d'[AgriRÉCUP](#).

PESTICIDES PÉRIMÉS ET MÉDICAMENTS D'ANIMAUX DE FERME

En 2014, il vous sera possible d'aller déposer gratuitement vos pesticides et médicaments de ferme périmés à différents endroits de la province. ATTENTION, ces collectes ont lieu à des moments précis seulement. Pour connaître les lieux et dates de dépôts accessibles dans les différentes régions, consultez le site Internet d'[AgriRÉCUP](#).

PHYTOTOXICITÉ ET COUPS DE SOLEIL

Mise en garde

Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître lors de périodes de chaleur. Attention aux produits que vous utilisez et aux moments auxquels vous faites vos applications. Plusieurs produits, dont le soufre, ne sont pas recommandés au-delà de 27 °C.

Attention, lors de l'opération d'effeuillage, de laisser des feuilles qui protégeront vos grappes contre les coups de soleil, puisque les raisins ont besoin de quelques feuilles au-dessus des grappes pour bien mûrir. Habituellement, 8 à 12 feuilles sont suffisantes. Les symptômes de ce problème peuvent être comparés à un début de pourriture noire.

Consultez l'[avertissement No 12](#) du 16 juillet 2014 pour obtenir de l'information sur :

- Les délais avant la récolte.
- La résistance.
- Les insectes présents : tordeuse de la vigne et phylloxéra.
- Les carences.

Et l'[avertissement No 14](#) du 28 août 2014 pour des rappels sur :

- Les actions de prévention.
- Les analyses foliaires et pétiolaires.
- Quoi faire en cas de grêle.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#).
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#).
- [SAGE pesticides](#) : Information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 11 juin 2014.
- Mise à jour 2014 du [Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne](#).
- [IRIIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 819 820-3001, poste 4342 ou 1 800 472-4846, poste 4342
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – Vigne – 4 septembre 2014